



Information Communale

Bulletin N° 008 - Mars 2010

Le mot du Maire



L'année 2010 aujourd'hui avec derrière elle, deux ans déjà de mandat : C'est l'impatience... Une crise économique qui ne facilite pas la réalisation de nos projets. Les restrictions budgétaires aussi bien de l'état que du Conseil Général et de la Région, freinent les réalisations que nous avons projetées.

2010 verra l'exécution des travaux d'aménagement de la rue du Calvaire et la rue des Sauvages, la rénovation du Presbytère, le début de remise en état de la Place centrale, la construction de sanitaires au local pêche du Courtil l'Agneau et la restauration du Monument aux Morts.

2010, c'est aussi la mise en œuvre de grands projets, tels que la maîtrise d'œuvre du zonage d'assainissement de la commune, l'étude de remise en état de notre réseau d'eau potable et la mise en enquête publique du Plan local d'Urbanisme.

Nous parlons d'impatience parce que tous les projets ne font pas l'objet d'un possible appui financier de la part des financeurs. Nous ne parlerons pas des grands projets que vous connaissez tous au travers de notre bulletin trimestriel.

Ce qui importe dans notre Commune, malgré les difficultés, c'est que nous avançons ; certes pas à l'allure que nous souhaiterions, mais nous avançons. En effet, la création de la crèche, l'ouverture d'une agence postale communale, la réalisation d'un cabinet médical représentent pour le Conseil Municipal, une priorité afin d'offrir du service à la population de Boulzicourt.

Comme vous le savez, notre région est particulièrement touchée et nous sommes conscients que tous nos projets prendront du retard. Ce qui importe, c'est de suivre la ligne que nous nous étions fixée et pour laquelle nous nous sommes engagés auprès de vous.

Nous travaillons actuellement sur les budgets 2010, nous prévoyons une augmentation des impôts locaux et fonciers pour nous permettre le financement des projets et le fonctionnement du village. Nous envisageons une augmentation du prix de l'eau de 0.30 € du mètre cube pour anticiper les coûts des travaux d'assainissement et de remise à neuf du réseau d'eau potable.

Quant à l'avenir, nous sommes aveugles, au travers de la suppression de la taxe professionnelle, mais chaque jour suffit à sa peine, l'avenir nous le dira.

Je tiens à vous dire qu'un Conseil Municipal, c'est une équipe à qui je fais entièrement confiance ; une équipe à votre écoute et à votre service. Son rôle est aussi de s'adapter à toutes situations en fonction des aléas et des difficultés. C'est avant tout une équipe soudée et qui va de l'avant.

Pascal MAUROY.

Pour joindre la mairie

54, rue de la République - 08410 Boulzicourt

Tél. 03 24 32 72 72 - Fax. 03 24 32 76 93

E. mail : mairie.boulzicourt@wanadoo.fr

Site internet : www.boulzicourt.fr
(mise à jour régulière)

Nouveaux horaires à partir du 1^{er} Mars au public

Horaires du secrétariat de mairie:
du lundi au vendredi
de 10h30 à 12h et de 14h à 18h30

La permanence des élus : de 18h à 19h
(en période scolaire)

Lors des vœux du conseil Municipal, la plupart de nos élus ont répondu favorablement à l'invitation du Maire et ont de nouveau apporté leur soutien à nos projets.



Madame la députée Bérange Poletti



Hugues Mahieu
Conseiller général
du canton



Daniel Thomas
Vice Président des
Crêtes Préardennaises

Résumé des délibérations du Conseil Municipal

Du 09 Février 2010

- Décision d'approuver le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est annexé à la présente.

Dit que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R123.10 et R123.12 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention dans deux journaux désignés ci-après : L'union et L'Ardennais.

Dit que le plan de zonage de l'assainissement approuvé est tenu à disposition du public :

- à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- à la Préfecture des Ardennes.

Donne pouvoir au Maire pour signer tous actes rendant exécutoire le zonage d'assainissement.

Dit que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

Une copie de cette délibération sera adressée au Préfet, accompagnée du dossier de plan de zonage ainsi qu'à :

- la Mission Interservice de l'Eau,
- la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale,
- la direction départementale de l'équipement

- Décision d'ouvrir des crédits dans la limite des 25 % autorisés des crédits ouverts en 2009 pour le règlement des dépenses nouvelles d'investissement 2010 avant le vote du budget primitif soit :

Au budget principal :

- chapitre 23 – article dépense 2313 : 50 000,00 €
- chapitre 23 – article dépense 2315 : 50 000,00 €
- chapitre 21 – article dépense 2184 : 3 000,00 €
- chapitre 20 – article dépense 2031 : 2 500,00 €
-

Au service de l'Eau :

- chapitre 23 – article 2315 : 22 000,00 €

Au service de l'assainissement :

- chapitre 23 – compte 2315 : 5 000,00 €

- Décision de l'achat d'un terrain, appartenant à Monsieur LAURENT Roger, pour améliorer l'accès aux ateliers communaux et d'étendre une zone constructive.

- Acceptation des termes de la convention de prestation de services présentée par la Société Véolia, pour le service de l'eau, et charge le Maire de signer toutes les pièces administratives correspondantes.

- Décision en 2010 d'aménager 2 logements et une salle communale avec annexes dans l'ancien presbytère de Boulzicourt et demande des subventions au taux le plus élevé possible, auprès du Conseil Général des Ardennes, auprès de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement, auprès de la Région par l'intermédiaire des Crêtes Préardennaises.

- Dans le but de palier aux travaux ponctuels d'été 2010, décision d'embaucher trois jeunes en tant qu'adjoints techniques territoriaux sur la période de juillet et août 2010, sur une base de 20 heures hebdomadaires et rémunérés sur le premier échelon de l'échelle 3 de leur grade.

- Décision des travaux d'investissement ci-dessous en 2010 et charge par conséquent le Maire de contracter un emprunt pour :

- L'aménagement des rues du Calvaire et des Sauvages,
- L'aménagement de 2 logements et d'une salle communale avec annexes dans l'ancien presbytère,
- Création d'une aire de jeux,
- Rénovation du lavoir communal,
- Rénovation du Monument aux Morts,
- Rénovation du mur en pierres de la place

Le Maire fait savoir à l'assemblée délibérante, qu'un emprunt de 500 000,00 € est nécessaire pour l'exécution de ces travaux compte tenu de l'ampleur de ceux-ci et du peu de subvention notifiée à ce jour. Cet emprunt se fera sur une durée à définir (minimum sur 15 ans) et à taux fixe.

acceptation des modalités ci-dessus et mandate le Maire pour consulter divers établissements financiers et procéder au choix de celui-ci, aux meilleures conditions.

Le Maire tiendra informé son assemblée délibérante de sa décision lors d'une prochaine séance de conseil Municipal.

- Refus de l'achat de la forêt d'Eva, suite aux propositions de vente de parcelles.

- Décision de modifier les heures d'ouverture de la Mairie au public à compter du Premier Mars 2010, comme suit :

Du Lundi au vendredi de 10h30 à 12h00 et de 14h à 18h30

Permanences des élus :

Du Lundi au vendredi de 18h00 à 19h00

- Décision de louer, en tant que cabinet médical, le local communal sis 65 rue de la République à Boulzicourt, au Docteur Barrois Benoît domicilié 13, Rue Albert Premier à Donchery et à Monsieur Bodhuin Vincent SCM Les 3 Chênes, Masseur-Kinésithérapeute, domicilié 39 Avenue Jean Jaurès, à Villers Semeuse.

Le loyer principal mensuel à la date de prise d'effet du bail (durée de 3 ans soit à compter du Premier Février 2010) est de 200 euros pour chacun.

Les charges locatives seront supportées par les locataires (Eau, EDF-GDF, Téléphone). Une caution de 200 euros chacun (un mois de loyer) est demandée aux nouveaux locataires.

L'assemblée délibérante charge le Maire de rédiger le contrat de location.

- Office national des forêts : décision de la mise en vente de la parcelle de bois n° 3A et demande la délivrance des houppiers.

- Décision de l'acquisition de panneaux routiers soit une dépense d'investissement à part entière, et ouvre par conséquent, les crédits correspondants inscrits au budget principal de la Commune.

Décision de renouveler les contrats aidés de type « Contrats Avenir » de Messieurs Lomba Luc et Richart Jean-Noël pour une durée de 12 mois à compter du premier Août 2010 jusqu'au 31 juillet 2011 inclus, sur la base initiale de 26 heures hebdomadaires.

- Décision de créer en 2010, une « Maison des Jeunes dans un local communal. Ces travaux d'aménagement seront exécutés en régie avec le personnel technique communal. Les crédits correspondants seront inscrits au budget principal de la Commune en 2010. Monsieur Perrette Hubert est désigné pour établir les plans préalables aux travaux ; en outre, un règlement intérieur sera rédigé.

- De la même façon, l'assemblée délibérante décide de renouveler le contrat aidé de Monsieur Frérot Alain dans la limite du possible selon les textes en vigueur. L'assemblée charge le Maire de signer les conventions et contrats de travail.

- Décision au titre de l'année 2010, de renouveler la demande de subvention au taux le plus élevé possible auprès du Conseil Général des Ardennes, auprès de la Région par l'intermédiaire des Crêtes Préardennaises, concernant les travaux de création d'une aire de jeux à Boulzicourt.

- Décision de renouveler la demande de subvention au taux le plus élevé possible auprès de l'Etat, concernant les travaux de voirie « Aménagement des rues du Calvaire et des Sauvages » au titre de la dotation globale d'équipement exercice 2010.

- Décision de fixer la valeur locative mensuelle du Centre Multi-Accueil estimée à 800 euros d'une part, et la valeur mensuelle des charges locatives à 325 euros d'autre part.

Du 09 Mars 2010

- Décision de lancer les appels d'offres pour les travaux de la rue des Sauvages et du Calvaire.

- Suite à l'appel d'offres, relatif à la mission de maîtrise d'oeuvre pour le plan de zonage de l'assainissement, 7 candidats ont remis leurs offres. L' A.M.O (assistance maîtrise d'ouvrage) des Crêtes Préardennaises, après étude des dossiers, a retenu le cabinet DUMAY et I.R.H de Sedan en tant que mieux disant. La commission d'appel d'offres communale et le conseil municipal ont validé ce choix.

- Décision d'effectuer des carottages pour vérifier l'état des culées des ponts de la Vence.

**Pour la réalisation
de parcelles de jardins
communaux:**

**nous vous rappelons
qu' il est nécessaire que
les personnes intéressées
par ce projet se fassent
connaître au secrétariat
de mairie avant le 1 er
mai 2010, dernier délai.**

Pour assister le maire dans ses fonctions communales, 5 personnes chargées de missions se partagent les responsabilités et sont à l'écoute des administrés :

Bernard LE CORRE :



- Finances et contrôle budgétaire
- Commerce, artisanat et emploi (relations avec les artisans, création et développement de la zone artisanale)
- Cimetière (gestion et réglementation)

Michel BROSSARD :



- Communication et relations (information et dialogues)
- Culture (patrimoine, bibliothèque, évènements divers)
- Jardins communaux (réalisation et gestion)

Michel ROBERT :



- Travaux communaux (projets et réalisations)
- Urbanisme (permis de construire, P.L.U, eau et assainissement)
- Sécurité des personnes et des biens
- Seniors (activités et assistance)

Jean-Yves MANGIN :



- Nature et environnement
- Décoration (maisons fleuries et illuminations)
- Jeunesse et sports (animations et activités)

Jean-Pierre VALET :



- Fêtes et cérémonies (organisation et coordination)
- Animations diverses (Téléthon ...)
- Pôle scolaire, périscolaire et multi-accueil

Etat Civil

Naissances

BOULANGER Kenzo
17 février 2010

KINSINGER Julie
05 mars 2010

Décès

GILBERT Solange
Veuve QUATRESOUS - 24 janvier 2010

LAGNY Paul
01 février 2010

ROUSSEAUX Marcel
23 février 2010

CORNARD Fleur
05 mars 2010

Le Noël des enfants



Le musicien conteur, magique et éducatif au pôle scolaire



Le marché de Noël avec vente des bricolages réalisés par les enfants, gâteaux, pain d'épices, le goûter et boissons préparés par les parents, la tombola, les chants de toute l'équipe et l'arrivée du père Noël aux "Nutons des crêtes"



Le traditionnel Noël des employés communaux à la mairie

Boulzicourt n' a pas été épargné des rigueurs de l'hiver



Fin décembre 2009, les membres de l'O.N.F se sont réunis à la mairie en présence du maire, en vue de certifier nos bois communaux, afin de mieux les valoriser.



Collectionneurs de timbres, de pièces de monnaie, cartes postales, capsules....

Dans le but d'effectuer une bourse d'exposition multi-collection à Boulzicourt, les personnes intéressées peuvent contacter le L.A.C ou la mairie.

Les Lauréats du concours des décorations de Noël et des maisons fleuries



les decorations de Noël:

- 1er Mr et Mme Ogé
- 2eme Mr et Mme Breton
- 3eme Mr et Mme Beauchard
- 4 eme Mr et Mme Josien
- 5eme Mr Leonard Fabrice
- 6eme Mr et Mme Damont
- 7eme Mr et Mme Delafaite
- 8eme Mr et Mme Rodriguez
- 9eme Mr et Mme Revoy
- 10 eme Mr et Mme Theunis

Les maisons fleuries

- 1er Mr et Mme Ferreira Victor
- 2eme Mr et Mme Frédérique
- 3 eme Mr et Mme Boudesoque Gilles
- 4 eme Mr et Mme Mahé
- 5 eme Mr et Mme Mathieu
- 6eme Mr et Mme Delafaite
- 7eme Mr et Mme Veriot
- 8eme Mr et Mme Damont
- 9eme Mr et Mme Carré
- 10eme Mme Villière Armelle

Notre bibliothèque s'est désormais équipée d'un espace jeunes lecteurs.

Grâce à la bibiothèque départementale, notre collection de prêt de livres vient d'être en grande partie renouvelée.



Création d'un Colombarium au cimetièrre



Un nouvel espace dédié aux personnes qui désirent être incinérées, avec une aire de recueillement, un jardin du souveir (lieu commun de dispersemnt des cendres) et un colombarium comportant 24 cases destinées à recevoir des urnes.

Cimetièrre : «Rappel»

Les propriétaires de concessions sont invités à se présenter en mairie avec leur titre de propriété.

Une procédure de constat d'abandon sera mise en place dans le courant de l'année 2010. Nous demandons aux propriétaires concernés par cette procédure de se faire connaître en mairie le plus vite possible.

DERNIER AVIS - date limite 15 mai 2010

Peintres, sculpteurs, graveurs, dessinateurs, graphistes.

Faites-vous connaître au L.A.C de Boulzicourt qui organisera une exposition à la salle des fêtes lors de la brocante 2010 (1 er dimanche de juin).

S'inscrire : L.A.C - Mairie de Boulzicourt - 54 rue de la République. Des imprimés sont à votre disposition.

L'association « LES 3 BOURRIQUES »

L'association « les 3 Bourriques » a pour but de réaliser des animations culturelles en liaison avec les animaux dans le village et les environs.



En 2009, nous avons organisé la soirée de la St Sylvestre, un bal country en Mars, des promenades à thème avec les ânes, en avril à Boulzicourt (annulée suite aux intempéries) ainsi qu'à la Horgne et Bellevue, encadrés par des membres de l'association titulaire du BAFA et des professionnels de l'encadrement des enfants ainsi que des secouristes ...



(dernièrement, une de nos jeunes a obtenu le BAFA et envisage une spécialisation équine). Nous avons également assuré une animation

avec les animaux au centre des handicapés d'Etrepigny, sur le marché de Noël et le spectacle son et lumière de la crèche vivante en décembre dernier à Boulzicourt. Par ailleurs, plusieurs membres de l'association ont suivi une formation « d'ânier » en août pour compléter leurs connaissances.

la Présidente :
Jacqueline SINGERY

KAGAMI BIRAKI AU CLUB DE JUJITSU TRADITIONNEL

Dernièrement, tous les pratiquants du club se sont retrouvés dans une ambiance détendue et amicale pour célébrer les vœux ou Kagami Biraki en japonais, puisque notre art nous vient du Japon. A cette occasion, ceintures et diplômes ont été remis aux pratiquants. Une démonstration enfants et adultes a été présentée à tous



les parents et amis ainsi qu'à Mr le Maire également, le verre de l'amitié a clos la soirée et tous se sont donnés rendez-vous pour la rentrée, le mardi 5 janvier 2010.

Rappelons que la pratique du Jujitsu Traditionnel peut-être commencée à tout âge et les inscriptions ont lieu aux heures de cours :

Le mardi de 18h15 à 19h30 pour les enfants, de 19h30 à 21h30 pour les adultes.

Le jeudi de 20h à 22h00 pour les adultes.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le 06.03.05.46.29 ou le 03.24.32.77.76

LES ROIS AUX NUTONS DES CRETES

Chaque mois un goûter inter-générationnel est organisé avec des mamies du club du 3ème âge, ainsi que certaines des mamies des enfants de la crèche. En janvier, nous avons tous dégusté la galette des rois fabriquée par les enfants. Un vrai régal pour les nutons et les plus grands!



Sortie nature et botanique organisée par le L.A.C de Boulzicourt et animée par Mme LION.

Rendez-vous le dimanche 16 mai à 14h devant l'église avec des chaussures adaptées à la marche, permettant



d'effectuer une marche de 4 à 5 km.

Récital poétique organisé par le L.A.C : le 11 mai à 20h30 dans la salle René Daumal de la mairie.

Claire DUTREY et Michel BENARD de la société des poètes français



Samedi 22 Mai 2010

Journée du patrimoine Boulzicourtois :

Visites guidées de 14h à 17h. rendez-vous à la mairie.

Mairie, Eglise, chapelle St Walfroid,

Pôle scolaire, Multi-accueil, Château d'eau et captage, lavoir...



Nos disparus récents, bien connus dans la commune



Marcel ROUSSEAU, originaire de La Francheville, né le 11 mai 1934, il résidait à Boulzicourt depuis 1961, ancien combattant d'Algérie et du Maroc, a été membre actif du comité de pêche "de la truite de la Vence" durant de nombreuses années. Il exerçait le métier de conducteur de train à la SNCF. Il était marié et avait eu 4 enfants. Sa bonté et son esprit convivial caractérisait sa place dans notre commune.

Jacques GENNESSEAU nous a quitté à l'âge de 75 ans en décembre de l'année dernière. Né en décembre 1934, c'est un enfant du village où il passa son enfance partagée entre la forêt et l'école communale de Boulzicourt. C'est dans l'Yonne à Boeurs en Othe qu'il passa la période de la dernière guerre.



Jacques travailla ensuite très tôt dans l'entreprise familiale avec son frère Philippe. Pour son service militaire, il participa à la guerre d'Algérie en 1956 après avoir fait ses classes à Sedan. À son retour, Il se maria avec Astrid. Ils partagèrent une vie heureuse avec leur fille et leurs petits enfants. Avec son frère, ils étaient les fournisseurs de charbon et de fuel du village et des alentours, toujours prêts à rendre service. Il avait le sens du service public par son engagement comme conseiller municipal durant plusieurs mandats, également adhérant aux anciens combattants et comme adjudant chef des pompiers de la caserne de Boulzicourt. La gentillesse et la simplicité caractérisaient Jacques qui restera une figure de notre village qu'il aimait tant.

Alerte aux fuites

Depuis quelques temps, nous avons fait appel à des entreprises spécialisées dans la détection et la réparation des grosses fuites d'eau sur notre réseau. Pour une consommation journalière moyenne de 500 m³, il y avait près de 300 m³ d'eau



perdue. Sachant que les taxes d'assainissement sont facturées sur la production totale du captage, Il devenait urgent d'intervenir, en attendant la remise en état complet du réseau, lors des gros travaux prévus de notre plan d'assainissement.

Depuis début Janvier, le cabinet médical de Boulzicourt du médecin généraliste (docteur Benoît BARROIS) est ouvert. Nous vous rappelons les jours d'ouverture : mardi et vendredi (uniquement sur rendez-vous) au 65, rue de la République . Tél. 03 24 40 19 23

A partir du 2 avril, dans ce même espace, s'ouvre également un cabinet de Masseurs, Kinésithérapeutes : Vincent BODHUIN, Gaetan LECOMTE et Eodie LALLEMANT.

Jours et heures d'ouverture: sur rendez-vous . Tél. 03 24 57 47 92